

Compte rendu de l'Assemblée Populaire parisienne du lundi 11 mai.

L'Assemblée Populaire parisienne du lundi 11 mai s'est tenue devant la mairie du XXème. Nous étions 60 personnes dans la durée et 80 personnes se sont arrêtées un moment, des visages connus, et de nouveaux visages. Était présent en sus un journaliste de l'AFP, venu faire connaissance avec notre mouvement suite au communiqué (rédigé par Aline, François S. et Nanni) adressé la semaine dernière à l'agence de presse. Après avoir discuté un moment avec quelques personnes présentes (Aline, Claudine, Anita, Nanni, Thomas), il a assisté au début de l'Assemblée. Nous avions également rejoint, et même précédé, les forces de l'ordre, composées de 7 cars de CRS postés devant la mairie et autour de la place, ainsi que de personnel des renseignements généraux ou équivalent (6 hommes). Il ressort de notre entretien (Aline, Olivier, Thomas) avec ces derniers qu'ils ont été victimes de la mauvaise information qui avait fait de nous les occupants de l'Hôtel de Ville au premier mai. Ils étaient donc venus : 1/ nous empêcher de prendre d'assaut la mairie, ce qui ne leur a pas posé trop de difficulté compte tenu de notre manque de velléité pour cela ; 2/ assouvir leur policière curiosité à notre égard, et trouver la réponse à la passionnante question « qui sont ils ? » ; 3/ nous « suggérer » de déclarer nos rassemblement en préfecture pour les mettre en conformité avec la loi, ce sur quoi nous n'avons pris aucun engagement, non seulement faute de goût personnel pour la démarche mais surtout faute de légitimité à prendre une telle décision hors du cadre de l'Assemblée. L'Assemblée s'est tenue malgré tout normalement, sans interférence policière, si ce n'est leur forte et très visible présence. Elle s'est terminée vers 20h45, ce qui a permis aux forces de l'ordre de rentrer chez eux avant d'être en heures de nuit donc de nous coûter encore plus cher en impôts ! Après quoi les survivants (une vingtaine de personnes) se sont rendus dans un café proche pour les prolongations.

Devant la mairie, Aline a ouvert l'Assemblée par une évocation de la présence policière, notant la démesure entre notre nombre et notre objectif immédiat (discussion) et le dispositif en place. Elle a par la même occasion invité l'Assemblée à se poser la question de ce qu'est la « voie publique », l'espace public, et la manière dont on l'occupe, dont on le perçoit. Elle a posé la question de savoir ce qu'est l'espace commun dès lors que l'on ne peut s'y retrouver à plus de trois sans être contraint d'en demander l'autorisation, et dans une plus large mesure a posé la question de nos valeurs dans le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Elle a ensuite présenté pour les nouveaux arrivants la démarche des Assemblées Populaires lancées par l'appel « Je ne veux plus rentrer chez moi ».

Anita a ensuite invité les nouveaux arrivants, ceux qui donc n'avaient jamais pris la parole en ces Assemblées, à s'exprimer.

Les prochains rendez-vous « Je ne veux plus... » :

- Il a été décidé (vote à main levée) après discussion que l'Assemblée parisienne du lundi 18 mai se tiendrait devant la mairie du XIème.
- Mardi 19 mai se tiendra une réunion extraordinaire à partir de 19h au premier étage de la mairie du ... Il a été soulevé la nécessité de prévoir un ordre du jour très précis pour une assemblée ouverte à tous.
- Lundi 1^{er} juin : l'Assemblée se tiendra place de l'Hôtel de Ville (décision prise à l'Assemblée du 4 mai, cf. compte-rendu).

Autres rendez-vous (proposés par des participants à l'Assemblée) :

- Les 15, 16 et 17 mai, portes ouvertes aux ateliers de « La Forge » à Belleville, qui ont été

sauvegardés il y a quelques années grâce à une mobilisation citoyenne en solidarité avec les artistes menacés d'expulsions (information Octavio).

- Le 15 mai, mobilisation nationale à l'appel des Enfants de Don Quichotte pour organiser des campements partout en France (information Anouk).

Tractage : en soirée jeudi 14 mai à la mairie du XIème.

Compte-rendu de la commission lien avec les luttes (rapporté par Mus) :

Contact avec la FNAC Bastille, Conforama et Continental. 60 licenciement prévus en juin à la FNAC Bastille (XIème).

Discussions et propositions pratiques :

- Le choix du lieu de la prochaine Assemblée (lundi 18 mai) a tenu une certaine place. Plusieurs facteurs ont été discutés : celui de savoir dans quel arrondissement les Assemblées s'étaient déjà déroulées, pour continuer à explorer de nouveaux territoires ; celui de l'opportunité de choisir l'arrondissement en fonction de l'actualité locale (lutte en cours dans l'arrondissement) (proposition d'Anita).. La question s'est posée de déterminer comment se décidera le lieu de nos prochaines Assemblées. Il a été proposé (Octavio) de suivre l'« escargot » parisien, ce qui permettrait de décider rapidement chaque semaine, voir pour plusieurs semaines, de ce point logistique. Il a été rappelé que l'égalité veut que l'on passe par tous les arrondissements, ce à quoi Octavio a ajouté qu'il serait judicieux de commencer par les quartiers populaires pour être déjà un peu plus fort au moment d'aborder XVIème, XVIIème et autre VIIIème.

- La question a été posée de savoir si l'on se rassemblait tous les lundis devant les mairies, ou si l'on décidait de choisir à certain moment d'autres lieux de réunions (François S. proposait de se rassembler devant des entreprises en lutte, pour aller à eux plutôt que de les attirer à nous). Daniel a insisté sur l'importance de faire le lien entre le politique (Assemblée Populaires, ...) et l'économique (mouvement en direction des entreprises). Il a été objecté (Aline) que cela ne doit pas se substituer aux lundis devant les mairies mais se rajouter ou se coordonner avec. Ce qui relève plutôt de la compétence des commissions, qui sont justement créées pour mettre en pratique des décisions prises en Assemblée et établir des ponts. Par Octavio que le choix des mairies est important symboliquement et pour la visibilité du mouvement. Il a été ajouté (Thomas) que le rassemblement devant les mairies était l'origine et l'originalité de notre action, un élément constitutif de notre mouvement, ce qui n'empêchait pas de mener des actions différentes d'autres jours de la semaine. À la suite de l'intervention d'un riverain qui nous a raconté son licenciement et le traitement indigne qu'elle subit de la part du Pôle Emploi, François S. a proposé de se déplacer séance tenante vers ces lieux proches. Il a été objecté par Anita que cela pouvait faire prendre des risques à la personne en question. Balthazar a ajouté que nous ne pouvons pas nous charger des luttes de chacun, mais qu'en revanche nous pourrions utiliser notre présence devant la mairie pour se faire les médiateurs des doléances et les faire remonter à la municipalité.

- L'idée a été lancée (Jean-Paul) de commencer à se renseigner et à contacter chaque semaine les luttes, les associations et les différents acteurs de la vie sociale locale de l'arrondissement dans lequel doit se tenir l'Assemblée suivante. Une commission a été créée pour cela (un seul membre pour l'instant, Thomas).

- Pour aider à prendre la mesure de l'assentiment de l'Assemblée sur un point ou un thème, voir à prendre une décision, il a été proposé (Anouk) de secouer les deux mains vers le haut pour

marquer son assentiment, vers le bas pour marquer sa désapprobation.

- S'est également posé la question de savoir comment nous devons réagir face à la présence policière qui a fait son apparition. Olivier propose de s'organiser prochainement en fonction des lois, tout en rappelant que nous nous donnons notre propre légitimité. Thomas, tout en marquant son opposition à la déclaration en préfecture que l'on entend nous imposer, a fait remarquer que la question se pose malgré tout de par ses répercussions (par exemple, l'« illégalité » de nos rassemblements rend impossible à des personnes sans-papiers de nous rejoindre sans se mettre en danger). Poursuivant en ce sens, Aline note aussi que des membres de l'Assemblée peuvent être intimidés par la pression policière, craindre des sanctions ou en tout cas d'être conduit au poste, ce qui nuit à la sérénité générale de nos rassemblements. La question n'a pas été tranchée.

- A été posée la question du vote, à savoir si ce mode de décision était encore opérant, ou s'il représentait une pratique autoritaire.

- Olivier a proposé de soutenir la lutte des Tamouls du Sri Lanka, lutte qui existe également en France, au sein de l'immigration Cingalaise. S'en est suivi un débat sur notre aptitude, compétence, velléité et tout simplement sur l'opportunité de se pencher dès maintenant sur les questions internationales. Mus a objecté que nous n'en avons pas encore les moyens en terme de force, de nombre et qu'il était plus pertinent de commencer par les luttes nationales avant de s'intéresser aux questions internationales. François S. conteste que ces questions soient prioritaires pour le mouvement que nous mettons en place, et met en avant le risque de division interne que des sujets aussi sensibles et compliqués font peser sur l'Assemblée.

- La question de la visibilité et de la promotion de nos Assemblées Populaires s'est aussi posée. Il a été proposé d'organiser des diffusions de tract dans le métro, principalement sur la ligne menant à la mairie de notre prochain rassemblement, ce à quoi il a été objecté que nous en serions empêchés par le personnel RATP voir policier. Anouk a proposé que l'on utilise les affiches « Je ne veux plus... » pour coller à l'avance près du lieu de rassemblement. Autre proposition d'Anouk : rendre téléchargeable sur le site le matériel militant (tracts et affiches) pour que chacun puisse se l'approprier, l'imprimer et le diffuser selon ses possibilités. Daniel a quant à lui contacté un imprimeur pour éventuellement réaliser des auto-collants : 180€ les 5000 autocollants A6. (par exemple en deux parties, une partie « Je ne veux plus... » et une partie vierge à compléter.) Anouk a également proposé le projet suivant : projection au moyen d'un ordinateur et d'un vidéo-projecteur des doléances sur un mur dans la rue. Cette proposition rejoint le projet de Claude B. et Anita (cf. compte-rendu de l'Assemblée populaire du lundi 4 mai).

- Aline a rappelé que nous devons parler tous ensemble de la manière dont on peut organiser la convergence des luttes. Ce débat n'a pas vraiment eu lieu.

- François S. a proposé de rendre nos rassemblements plus gais, par exemple en y invitant des artistes. Il lui a été répondu par Anouk que c'est peut-être à ceux qui se sentent concernés de venir vers nos Assemblées, et surtout que le côté festif ne doit pas prendre le pas sur la discussion commune.

- Il a été souhaité que chacun participe concrètement à l'élaboration de notre projet selon ses compétences. Balthazar Oazar a, à ce propos, défini trois axes principaux correspondant aux affinités de chacun : goût du contact, lien avec les luttes ; goût du dialogue, importance des Assemblées et autres débats ; goût pour l'action (et entre autre l'action artistique).

Pour clore ce compte-rendu qui s'est ouvert sur l'intérêt policier pour notre mouvement (et même si ce point ne doit pas prendre plus d'importance qu'il n'en a réellement), citons le bel optimisme de Gilles, qui voit dans cette intrusion la preuve du potentiel que porte notre action, concluant l'Assemblée par cette belle parole : « soyons désormais le collectif des sans peurs ».

Et comme l'a dit notre amirade Balthazar Oazar : « ici, on s'arrête sur un trottoir et on commence à vivre. Parce que parler et écouter, c'est la vie. »